

**Décision portant nomination de Mme Sylvie Grégoire-Ferret aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte ERL8255 intitulée Centre d'Immunologie et de Maladies Infectieuses**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC133029DGDS du 20/12/2013 portant création de l'unité mixte n°8255 intitulée Centre d'Immunologie et de Maladies Infectieuses et nommant M. Christophe Combadière en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du comité de direction en date du 02/07/2014 ;

Considérant que Mme Sylvie Grégoire-Ferret a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris B du CNRS du 13/10/2014 au 15/10/2014 et du 24/11/2014 au 26/11/2014,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Mme Sylvie Grégoire-Ferret, ingénieur d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°8255 intitulée Centre d'Immunologie et de Maladies Infectieuses, à compter du 27/11/2014.

Mme Sylvie Grégoire-Ferret exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Sylvie Grégoire-Ferret est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15/01/2015

Le directeur de l'unité  
Christophe Combadière

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Christine d'Argouges

Visa du président de l'université Pierre et Marie Curie  
Jean Chambaz

Visa de la déléguée régionale Paris 6 de l'Inserm  
Sylviane Inocencio